

Gentilly, le 02 décembre 2024

Maintien du Revenu Famille

Votre interlocuteur : Armelle Degny

Téléphone: 0130638880

Dossier : 1 67 09 75 113 064 (PF)

BUTZIG FABIEN

Objet : Notification PIAR

Exp: MSA Ile de France 75691 PARIS cedex 14

262

M BUTZIG FABIEN  
RC APPT 43  
4 ALL DES ORMEAUX  
91220 BRETIGNY SUR ORGE

Monsieur,

Votre situation fait apparaître que vous avez perçu à tort les prestations légales qui ne vous étaient pas dues, dont le détail (nature des prestations, montant et date des versements) et la motivation du caractère indu figurent dans le tableau ci-après.

**DETAIL DES PRESTATIONS INDUES**

Prestations ou versement indus			Montant déjà	Montant restant
Nature des prestations	Date des versements	Montant en euros	remboursé en euros	dû en euros
Prime d'activité	01/10/2024 au 30/11/2024	576.68	576.68	0.0

Motivation du caractère indu des prestations ou des versements ci-dessus désignés:

Vous avez déclaré à tort des revenus d'activité sur la période du 01/07/2024 au 30/09/2024. De ce fait votre droit à cette prestation a été recalculé.

Nous vous informons que nous avons récupéré la totalité du montant de la dette, soit 276.68 euros, sur les Prestations Familiales du mois de novembre.

../..

Si vous contestez notre décision, vous pouvez dans le délai de 2 mois suivant la réception de la présente, nous formuler vos observations éventuelles ou saisir

La Commission de Recours Amiable  
de la Mutualité Sociale Agricole de l'Ile de France  
75691 Paris cedex 14

A défaut de paiement passé ce délai, et en cas de rejet motivé de vos observations écrites éventuelles vous recevrez une mise en demeure de payer les sommes demeurant réclamées et mentionnant la majoration de 10% qui sera appliquée en cas de non paiement de ladite mise en demeure dans le mois suivant sa réception (R.725-22-2 et R.725-22-3 du code rural et de la pêche maritime)

Au terme de ce délai, nous serions fondés à en poursuivre le recouvrement forcé par la contrainte visée à l'article L.725-3-1 du code rural et de la pêche maritime, ce titre étant exécutoire et nous conférant, notamment le bénéfice de l'hypothèque judiciaire.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable de secteur

Danielle Goron



-----Papillon détachable à retourner avec votre réponse -----

Nom, prénom: BUTZIG FABIEN ERIC identifiant: 1670975113064

PIAR Maintien du Revenu Famille

Montant: **0.0** euros, à payer IMMEDIATEMENT par virement ou prélèvement

Pour le virement : MSA 75 **IBAN** : FR76 3006 6109 2600 0200 8600 154 **BIC** : CMCIFRPPCOR \*1670975113064\*

